



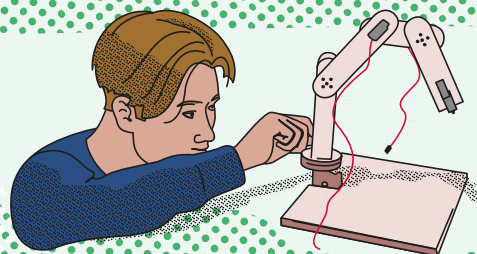
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LYCÉE PRO PLUS PROCHE DE MON AVENIR



Plus proche de mon projet



Plus proche des entreprises



Plus proche de la réalité

ANNÉE SCOLAIRE
2025-2026

LE LYCÉE PROFESSIONNEL VOUS ACCOMPAGNE VERS LA RÉUSSITE

Gratification de vos stages : jusqu'à 2 100 € sur 3 ans de lycée

Toutes vos périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont gratifiées par une allocation de l'État à hauteur de :

- 50 € par semaine en 1^{re} année de CAP et en seconde ;
- 75 € par semaine en 2^e année de CAP et en première ;
- 100 € par semaine en terminale.

Soutien du bureau des entreprises

Votre lycée dispose d'un bureau des entreprises, qui constitue le point d'entrée dans l'établissement pour chaque entreprise du territoire. **Il vous accompagne toute l'année dans vos temps de PFMP et d'alternance** et facilite la participation des professionnels aux activités du lycée.

« Dès le début de l'année, on est en contact avec les entreprises. On leur envoie notre calendrier de stages, ce qui leur permet déjà de se positionner, de nous donner les dates qui les intéressent selon les filières. Donc ça nous permet d'orienter les élèves sur leurs recherches, c'est très important. On organise également des speed dating au sein de l'établissement, on fait venir les entreprises et on leur fait rencontrer des élèves qui seraient susceptibles de les intéresser. Ça permet à l'élève d'être un petit peu en situation de recrutement. »

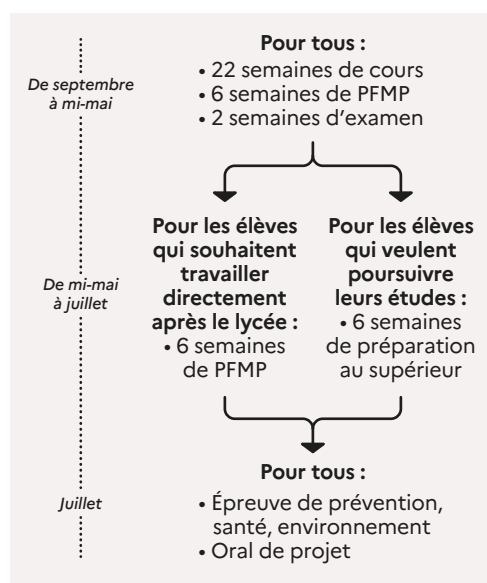
Éric Tournoy, référent du bureau des entreprises, lycée professionnel Henri Senez, Hénin-Beaumont

Cours de mathématiques et de français en petits groupes

La maîtrise des savoirs fondamentaux est essentielle pour réussir ses apprentissages, dans les disciplines générales comme dans les enseignements professionnels. C'est pourquoi **en seconde et en première**, vos cours de français et de mathématiques se font en groupes à effectifs réduits en fonction de vos besoins, selon les périodes et les objets travaillés.

Année de terminale sur mesure

De façon à vous préparer au mieux à votre projet post-baccalauréat, l'année de terminale s'organise en plusieurs temps, avec un **parcours personnalisé de six semaines en fin d'année**.



Les deux parcours vous sont présentés en début d'année de terminale et vous continuez à réfléchir à votre projet professionnel, notamment lors des heures de soutien au parcours.

Une fiche de dialogue avec le lycée vous permet à vous et votre famille d'exprimer un premier souhait de parcours et permet au conseil de classe de vous faire des recommandations. **L'inscription dans l'un ou l'autre parcours se fait au terme d'un entretien à l'issue du dernier conseil de classe précédant le parcours.**

LE LYCÉE PROFESSIONNEL VOUS ACCOMPAGNE VERS L'INSERTION

Dispositifs de soutien

Le lycée professionnel met en place des dispositifs spécifiques pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours, en fonction de vos besoins :

Tous droits ouverts pendant votre formation, **Ambition emploi** à l'issue de votre formation et **Consolidation BTS** au cours de la 1^{re} année de BTS.

« Dans le cadre du dispositif *Ambition emploi*, j'ai rencontré Camélia, une jeune diplômée sans vœux dans *Parcoursup*. Elle m'a fait part de son projet de poursuite d'études dans la communication via les réseaux sociaux. Nous avons contacté la mission locale, notre premier partenaire, pour la poursuite. Elle est actuellement en contrat d'engagement jeune pour une formation d'anglais renforcé, afin de rentrer en formation communication visuelle, qui lui donnera effectivement un niveau bac + 2. »

Karima Badrouch, coordinatrice de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire, lycée professionnel Daniel Balavoine, Bois-Colombes

Appui des équipes de France Travail et des missions locales

Aux côtés des équipes éducatives, des conseillers spécialisés animent des **ateliers Avenir Pro** pour vous accompagner dans vos recherches d'opportunités d'emploi, la valorisation de vos compétences et dans votre compréhension des attentes des employeurs.

Spécialisation au lycée

Des compléments de formation après le CAP et le baccalauréat facilitent votre accès à l'emploi :

- **des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL)**, d'une durée de six mois à un an ;
- **des certificats de spécialisation** d'une durée d'un an.

Le certificat de spécialisation cybersécurité, mis en œuvre à la rentrée 2023, permet de répondre aux besoins des industriels du secteur de la cybersécurité qui déplorent notamment un manque de profils de niveau 4 dans ce domaine. Elle vise à former des techniciennes et techniciens capables d'intervenir sur l'installation, l'exploitation et la maintenance des réseaux informatiques, notamment dans un environnement industriel.

« Il faut absolument sortir de l'idée que la cybersécurité est un sujet d'experts, c'est l'affaire de tous. »

Éric Daubié, représentant d'IBM France, investi dans la création de la mention complémentaire cybersécurité

LYCÉE PRO **PLUS PROCHE** **DE MON** **AVENIR**

Pour en savoir plus :
Onisep - voie professionnelle